



# L'HEBDO QUI CHLO



## **Jackpot pour Johnny !!!!**

*L'histoire en fera probablement sourire plus d'un. Et d'autres grinceront des dents !*

*PARIS : Pour le traditionnel concert du 14 juillet, Nicolas Sarkozy a choisi d'offrir aux Français un spectacle gratuit de Johnny Hallyday.*

*Jusque-là, rien d'anormal. Surtout lorsqu'on sait que les deux hommes entretiennent une amitié de longue date.*

*Sauf que cette récréation coûtera 1 million d'euros à l'État français et que la moitié de cette somme est destinée à la rémunération du chanteur.*

**Johnny Hallyday devrait ainsi toucher 500.000 euros ...**

**pour 3h de spectacle ! ...**

**Smicards, chômeurs soyez cons ... allez l'applaudir ... il s'en tape de vos misères ! Un comble qu'il reçoive cet argent français alors qu'il a choisi de s'exiler en Suisse pour payer moins d'impôts !**

**"Je suis d'accord de payer des impôts, mais il y a une limite", déclarait-il il y a peu.**

**L'hôpital se foutrait-il de la charité ?**

**Deux ans après le concert exceptionnel de Michel Polnareff qui avait réuni un million de spectateurs sous la tour Eiffel le soir du 14 juillet, Johnny, d'origine belge et vivant en Suisse, fêtera la Fête Nationale française !**

**Ce concert sera bien plus lucratif pour Johnny que les autres dates de sa tournée d'adieu. En effet, il ne touchera que 200.000 euros par date. La tournée lui permettra toutefois d'empocher 20 millions d'euros.**

***Un beau petit pactole pour son départ à la retraite !***

**ET N'OUBLIEZ PAS VOTRE DECLARATION D'IMPOTS...**



- \*Aux membres de la CE de l'UL
- \*Aux syndicats
- \*Aux Organisations syndicales

## **COMPTE-RENDU** **COMMISSION EXECUTIVE DE L'UL du 19 mai 2009**

### **Ordre du jour :**

- 1) La situation économique, sociale et revendicative + préparation des journées d'actions du 26 mai, 13 juin, etc...
- 2) Le Comité Général de l'UL,
- 3) Questions diverses

1) La situation économique, sociale et revendicative demeure la même, depuis des mois, les licenciements ou chômage partiel se succèdent, s'y ajoutent de plus en plus de répressions (syndicales, chantage à l'emploi...). Après le 29 janvier, 19 mars et le 1<sup>er</sup> mai, les confédérations dans un communiqué commun et unitaire appellent à des actions ou manifestations, le 26 mai et le 13 juin 2009, pour poursuivre le processus engagé depuis des mois.

Les débats de la CE, de ce jour, font ressortir :

- encore des journées à répétition de 24h, commencent à user les militants et salariés
- pas de perspectives d'un mouvement d'ampleur avant l'été
- d'avoir loupé « un mouvement d'ampleur », suite au 29 janvier et 19 mars
- le manque de combativité et de stratégie de la confédération CGT
- que le 13 juin, soit la journée d'une manifestation et de rassemblement nationale à Paris
- qu'il doit y avoir plus de débat dans la CGT, notamment dans les perspectives d'action et de stratégie, qu'il y ait une vraie relations-débats avec la Confédération/UL/Syndicats
- l'envoi d'un courrier unitaire de toutes les U.L/O.S du Havre à l'intention des confédérations pour leur signifier « une autre stratégie » plus concrète
- « d'entretenir la mobilisation » pendant l'été, initiatives à prévoir...
- Que les retraités sont aussi dans l'action, une pétition (suite au congrès départemental) est d'ailleurs à signer (actifs et retraités) pour des revendications qui touchent le pouvoir d'achat, les pensions et la santé pour tous...

**Concernant, le 26 mai**, des arrêts de travail sont d'ores et déjà prévu localement ou nationalement : SNCF (24h), territoriaux (24h), Alcéane (24h), douanes (24h), EDF-GDF (4h). Concernant, les modalités d'organisation sur Le Havre :

- **Rassemblement à 10h à Franklin puis manifestation vers la Chambre de commerce (quai Vauban)**
- **Actions sur la Zone Industrielle sur l'UL d'Harfleur et d'EDF sur Le Havre**

D'autre part des distributions de tracts sont prévus, dans le cadre des Elections professionnelles à :

- Citroën Le Havre (Elections le 27 mai) : Distribution de l'appel pour le 26 mai (RDV à l'UL à 7h le lundi 25 mai)
- SPB (Elections le 2 juin) : Distribution tract le 28 mai de 7h30 à 9h00 devant SPB

2) Le comité général de l'UL se déroulera le vendredi 19 juin 2009 à Franklin, il se tient en deux congrès, le temps de faire un point, sur le précédent, entre autres, sur : le fonctionnement de l'UL : Bureau, CE, collectifs mais aussi d'aborder des thèmes spécifiques ou d'actualités. Aussi, cette commission Exécutive, de ce jour, fait la proposition de plusieurs thèmes pour ce comité général :

- 📁 29 janvier, 19 mars 1<sup>er</sup> mai, 26 mai, 13 juin, et après, quelles perspectives et stratégies pour faire reculer ce gouvernement ?
- 📁 Attaques, discrimination syndicale, droits syndicaux, comment y faire face, quels moyens ?
- 📁 Comment implanter la CGT, informer/communiquer la presse CGT dans certains secteurs privés comme les banques, la grande distribution...

Les thèmes, repris à l'ordre du jour, seront arrêtés lors de la réunion du bureau de l'UL du 2 juin. Les convocations au comité général vous parviendront à la suite. Pour une bonne organisation, nous sollicitons des copains pour le montage de la salle le 18 mai au matin.

3) Questions diverses :

- ❖ Pasino : une direction qui n'a pas du comprendre l'action du 31 mars, celle-ci continue ces agissements néfastes et discriminatoires. Affaire à suivre...
- ❖ Locaux Franklin : après une nouvelle proposition de la CGT, c'est la CGC qui pose problème, la Ville du Havre n'a toujours pas pris position !
- ❖ Congrès UCR à Mandelieu-la-Napoule (06) -septembre 2009 : **Appel aux syndicats actifs et retraités** est fait, pour la participation aux frais du camarade (300€ + train) qui sera le représentant havrais au congrès des retraités.

**MARDI 26 MAI 2009**

**Rassemblement à 10h à Franklin Le Havre  
puis manifestation vers la Chambre de Commerce  
(Quai Vauban)**



**Communiqué des organisations syndicales CFDT – CFE/CGC – CFTC – CGT – FO – FSU – Solidaires – UNSA – UNEF – UNEL – FIDL, de Seine Maritime, pour la journée d'action du 26 mai 2009.**

Après le 29 janvier, le 19 mars, le 1<sup>er</sup> mai 2009 a été une journée historique tant en raison de l'unité des organisations syndicales, qu'en raison de l'ampleur de la mobilisation au travers des rassemblements en Seine Maritime et des plus de 280 rassemblements dans toute la France.

Ce 1<sup>er</sup> mai témoigne d'un enracinement de la mobilisation et de la détermination des salariés, demandeurs d'emploi et retraités à exprimer leurs revendications et à obtenir satisfaction.

Le gouvernement et le patronat auraient tort de les traiter par le déni et le mépris alors que la crise, le chômage, les licenciements, les suppressions d'emploi et les politiques de fragilisation des services publics les percutent de plein fouet.

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et le patronat à prendre en compte l'ampleur de ces rassemblements qui expriment inquiétude, désarroi et profond sentiment d'injustice. Sur la base de leur déclaration commune du 5 janvier, elles préciseront, dans les prochains jours, des propositions sur lesquelles elles attendent des réponses rapides du gouvernement et du patronat.

Les organisations syndicales appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à faire du 26 mai 2009, une journée nationale de grève, de manifestations interprofessionnelles et de mobilisations décentralisées, visant à la participation du plus grand nombre.

Et dans la continuité, une grande journée de manifestations, le 13 juin 2009.

Le Havre, le 18 mai 2009

***MARDI 26 MAI 2009***  
***Rassemblement à 10h à Franklin Le Havre***  
***Puis manifestation vers la Chambre de Commerce***  
***(quai Vauban)***



## Elire des élus soucieux des intérêts et des revendications des salariés

Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale

Montreuil, mardi 28 avril 2009

Le 7 juin 2009 auront lieu les élections européennes. 72 députés siégeront pour la France au Parlement Européen. Cette élection concerne directement tous les salariés, tous les citoyens. Le Parlement Européen est la seule institution européenne élue au suffrage universel direct par les électeurs des 27 pays membres de l'Union. Il participe à l'élaboration et à l'adoption des directives et règlements européens qu'il peut agréer, modifier, voire rejeter. 70% de la production législative en France découle des textes européens. Face à la Commission Européenne et au Conseil de l'Union Européenne, le Parlement est une instance décisive. C'est lui qui, sous la pression des mobilisations syndicales d'Europe, a porté un coup à la directive Bolkestein sur les services, à la dérégulation du travail dans les ports et à la remise en cause de la directive sur le temps de travail. Parce que nous voulons une Europe social, nous appelons les salariés à ne pas rester indifférents au Parlement qui sortira des urnes le 7 juin prochain. Or les dernières élections européennes ont connu une abstention de 57% des inscrits, chiffre qui risque d'être dépassé en 2009. L'enjeu est donc d'élire le maximum d'élus soucieux des intérêts et des revendications des salariés. La crise qui frappe durement les travailleurs nécessite plus que jamais de :

- ▶ **Renforcer la dimension sociale de l'Europe,**
- ▶ **Mettre fin au dumping social et fiscal,**
- ▶ **Mettre fin à la précarisation du travail,**
- ▶ **Garantir que pour un même travail dans le même pays, les travailleurs, quel que soit leur pays d'origine, aient le même salaire, la même protection sociale et les mêmes conditions de travail.**
- ▶ **Stopper la politique de privatisation des services publics et sortir la réponse aux droits fondamentaux du champ de la concurrence, développer une politique industrielle européenne, de recherche et de d'innovation,**
- ▶ **Garantir l'égalité de rémunérations des femmes et des hommes, combattre les discriminations persistantes,**
- ▶ **Conforter les systèmes de protection sociale solidaire,**
- ▶ **Mettre en œuvre de réelles protections et une égalité de traitement entre les travailleurs migrants et l'ensemble des autres salariés,**
- ▶ **Prendre des mesures fortes contre le racisme, le nationalisme et la xénophobie.**

La crise économique profonde qui affecte l'Europe comme l'ensemble de la planète nécessite de revenir sur le rôle de la Banque Centrale Européenne – entériné par le traité de Lisbonne – et plus largement sur les finalités des outils de politique économique de l'Europe, lesquelles doivent soutenir prioritairement le développement industriel et l'Emploi. La CGT avec la CES demande que soit adopté un protocole de progrès social pour que les droits fondamentaux des travailleurs priment sur « les libertés économiques » et sur la libre concurrence. Les salariés ont besoin d'une Europe démocratique, sociale, solidaire s'affirmant comme moyen de régulation et de réorientation de la mondialisation, une Europe prenant en compte les objectifs de développement durable, d'emplois décents pour tous, de développement des services publics de qualité.

La CGT appelle les salariés à voter pour des représentants à même de défendre les objectifs de progrès social au Parlement Européen.

[Signez la pétition](#) (ctrl + clic dessus)

## Le travail du dimanche généralisé : une atteinte aux libertés

### Le repos dominical est un repère collectif dans la société.

Ce jour de repos commun aux salariés permet de structurer la société socialement, économiquement et écologiquement.

### Travailler le dimanche ne répondra pas à la crise financière

Du point de vue du consommateur, le travail du dimanche n'est pas une solution, ce que l'on ne peut pas dépenser en semaine, on ne peut pas le dépenser le dimanche.

**Le dimanche est un élément de cohésion sociale** permettant aux populations d'avoir des loisirs, de se cultiver, de décompresser du rythme du travail. Il est un constituant pour travailler dans de meilleures conditions.

**La CGT vous invite à [signer la pétition](#) pour exiger l'arrêt des projets de loi successifs sur le travail du dimanche.**

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

**Vivats** / **Vivats** / **Vivats**  
L'ASSOCIATION NORMANDE DU TOURISME SOCIAL

**Week-end Ascension**  
16 au 23 mai  
4 jours – 3 nuits

**Réservations**  
02.35.21.91.99  
02.35.21.82.42  
[reservations@vivats.fr](mailto:reservations@vivats.fr)  
[www.vivats.fr](http://www.vivats.fr)

**Mobil home - chalet 160 € - Noirmoutier T1 185 €**  
Nuit supplémentaire 35 €

**Noirmoutier – Ile de Ré – Oléron – Plestin les Grèves – Torreilles**  
**Plage – St Cyprien – Lunel – Calviac en Périgord – Souillac**